



Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20151001-2015-150-URBMC	
Nature de l'acte	2015-150
Date de réception en préfecture	10/20/2015
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	21

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015

### QUESTION N°2015-150

**URBANISME** : Mise en place d'un Schéma Directeur Départemental de Boisement – Avis de la Commune

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Le Conseil Départemental dans le cadre de l'établissement du schéma agri-environnemental du marais audomarois a identifié plusieurs pistes d'actions destinées à préserver et valoriser le territoire du marais audomarois.

Neuf fiches action ont été rédigées et proposent la mise en place d'outils fonciers spécifiques visant à conforter la vocation agricole du Marais avec des priorités allant de 1 à 3.

Reprise en priorité une, le Conseil Départemental propose d'accompagner les communes du marais dans la mise en place d'une réglementation des boisements. Cette réglementation a pour objectifs de fixer les orientations à poursuivre sur le territoire des communes du marais dans le but de maintenir la vocation agricole de certaines surfaces afin de contribuer à un meilleur équilibre des exploitations, à la préservation des paysages, la protection du milieu naturel...etc.

Elle permet aux communes de fixer des périmètres dans lesquels les boisements peuvent être interdits, réglementés ou autorisés.

Le coût financier de cette procédure est estimé à 130 000 € dont 70% serait pris en charge par le Conseil Départemental et les 30% restants par la CASO au titre d'un avenant à la contractualisation.

Cette procédure comporte une phase étude qui sera soumise pour avis à enquête publique.

Le Conseil Départemental se propose de porter la maîtrise d'ouvrage de cette opération qui ne peut se mener que commune par commune. Cela nécessite une délibération du conseil municipal de chacune des communes du marais pour mettre en œuvre cette procédure et en confier la réalisation au Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De demander à Monsieur le Président du Conseil Départemental d'assurer l'engagement des études préalables à la mise en œuvre d'une procédure de Réglementation des Boisements



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015**

**Affiché le 30 septembre 2015**

L'An Deux Mille Quinze le vingt neuf septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 23 septembre 2015, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :** Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne VASSEUR - PEPE ayant donné pouvoir à James MUNCK  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christine DACY  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Guillaume BOYAVAL

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

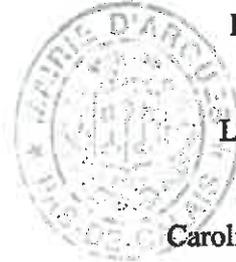
**Monsieur Dominique GODART  
est nommé secrétaire de séance.**

- D'instituer, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article L. 121-2 du code rural, la Commission Communale d'Aménagement Foncier.
- De souhaiter que cette Commission Communale d'Aménagement Foncier intervienne en s'assurant de la cohérence au niveau intercommunal de la démarche (PLUi)

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 29 septembre 2015



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT

Acte administratif certifié exécutoire  
Après réception en Sous-Préfecture  
le 01.10.15... et publication ou  
notification le 01.10.15

Madame le Maire

C. SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2015**

**Affiché le 30 septembre 2015**

L'An Deux Mille Quinze le vingt neuf septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 23 septembre 2015, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :** Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne VASSEUR - PEPE ayant donné pouvoir à James MUNCK  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Christine DACY  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Guillaume BOYAVAL

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Dominique GODART  
est nommé secrétaire de séance.**